



COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATIVE

Poste de représentant jeunesse

La COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE existe depuis 1938. En 2020, elle comptabilisait plus de 21 500 membres, 3 magasins, un chiffre d'affaires annuel de plus de 115 M\$, 600 employés, en plus de gérer un important portefeuille immobilier. En 2020, des dons et commandites à près d'une centaine d'organismes pour une valeur de 183 000\$ et des ristournes aux membres de 1 544 184\$. En 2019, la Coopérative est fière d'avoir remporté le prix SAINÉ GOUVERNANCE lors des Fidéides. Toujours en 2019, la COOPÉRATIVE se classait au 244^e rang du classement « Les Affaires 500 » des plus importantes sociétés québécoises.

Le conseil d'administration est composé de neuf membres, élus par l'assemblée annuelle. Ceux-ci participent à environ douze réunions par année en plus de faire partie d'un ou deux comités de gestion internes tels :

- Le comité exécutif ;
- Le comité des ressources humaines et membres ;
- Le comité d'audit et de gestion de risques ;
- Le comité de gouvernance et éthique ;
- Le comité d'innovation et des technologies de l'information (TI) ;
- Le comité de mise en candidature.

Un représentant jeunesse, choisi par le conseil d'administration, se joint au conseil d'administration. Celui-ci reçoit un dédommagement en gage de reconnaissance à sa participation aux activités du conseil d'administration et des comités au sein desquels il siège.